

Note de présentation des Budgets Primitifs (BP) 2026

1) Les éléments de contexte dans lesquels s'inscrivent le vote des BP 2026

Le contexte économique dans lequel s'inscrit le budget primitif 2026 est le suivant (données issues du projet de loi de finances 2026 déposé le 14 octobre 2025) :

- Taux de croissance prévisionnel du PIB en 2026 : + 1 % ;
- Taux d'inflation prévisionnel en 2026 : + 1,3 % ;
- Un déficit public restant à un niveau important en 2026 (4,7 % attendus) tout comme le ratio de dette publique/PIB (117,9 %).

2) Les orientations budgétaires de la ville d'Auch en 2026

Les orientations budgétaires sont les suivantes :

- Stabilité des taux ;
- Endettement maîtrisé ;
- Maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Le budget 2026 se caractérise par la continuation des deux projets phares de requalification urbaine :

- La caserne Espagne ;
- Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain du quartier du Garros.

3) Les dépenses et recettes de fonctionnement

Le budget primitif 2026 permet de faire face à l'inflation actuelle qui touche plus spécifiquement l'ensemble de nos prestations de services.

Par rapport aux montants budgétés en 2025, la masse salariale est prévue en augmentation de + 2,89 %. Le montant des subventions versées aux associations est proche de celui de l'an dernier. Les atténuations de produit sont en augmentation de + 149 k€ principalement du fait de l'évolution de l'attribution de compensation versée à Grand Auch Cœur de Gascogne. Les charges financières sont en augmentation de +30 k€. Les charges financières restent en deçà de 500 k€.

En ce qui concerne les recettes, les produits des services, du domaine et des ventes diverses restent stables (+ 0,56 %). Le produit des impôts et taxes, qui constituent les principales recettes soit 22,3 M€, sont en légère augmentation de + 2,5 % du fait notamment de la revalorisation légale des bases fiscales. Les dotations et participations attendues sont en diminution par rapport à 2025 (- 5,63 %) du fait, notamment, de la diminution de la compensation des bases locatives des locaux industriels et commerciaux et du FDPTP. Les recettes liées aux locations d'immeuble sont en diminution de -35 k€.

4) Les dépenses et les recettes d'investissement

Les principales opérations d'équipement sont constituées (D/R) comme suit :

- D'investissements réguliers sur le patrimoine de la commune ;
- D'investissements entrant dans le cadre du NPNRU du Garros ;

- D'investissements entrant dans le cadre du projet de réaménagement de la caserne Espagne ;
- D'opérations diverses.

Le total des dépenses d'équipement s'élève à 10,10 M€ subventionnés à hauteur de 2,28 M€ et financés également par des produits de cession à hauteur de 900 k€ (Caserne Espagne) Soit 6,92 M€ nets.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 2,4 M€ en augmentation.

Les autres recettes réelles se composent du Fonds de Compensation de la TVA (1,10 M€) ou encore du produit de la taxe d'aménagement (50 k€).

5) Montant des budgets consolidés

Le budget principal s'élève à 46 060 558,99 € répartis comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 731 691,30	13 731 691,30
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	13 731 691,30	13 731 691,30
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 328 867,69	32 328 867,69
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	32 328 867,69	32 328 867,69
	TOTAL DU BUDGET (4)	46 060 558,99	46 060 558,99

Les quatre budgets annexes s'équilibrent comme suit :

➤ Budget annexe eau

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITES DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	210 000,00	210 000,00
	+	+	+
RÉPORTE	REESTRES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
REPORT	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	-	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	210 000,00	210 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITES D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1084 et 1088)	0,00	0,00
	+	+	+
RÉPORTE	REESTRES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
REPORT	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	-	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	210 000,00	210 000,00

➤ Budget annexe assainissement

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITES DE FONCTIONNEMENT VOTEES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	121 000,00	121 000,00
	+	+	+
R E P O R T E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	-	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	121 000,00	121 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITES D'INVESTISSEMENT (1) VOTEES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1084 et 1085)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	-	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	121 000,00	121 000,00

➤ Budget annexe gestion des eaux pluviales urbaines

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	120 000,00	120 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	120 000,00	120 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	120 000,00	120 000,00

(1) Les restes à réaliser des exercices antérieurs sont établis au cours de l'exercice précédent, soit après la date de remise du rapport annuel, soit au cours de l'exercice suivant.

➤ Budget annexe SPANC

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITES DE FONCTIONNEMENT VOTEES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 000,00
	+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	0,00
	-	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	16 000,00
	16 000,00	16 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITES D'INVESTISSEMENT (1) VOTEES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1084 et 1088)	0,00
	+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	0,00
	-	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00
	0,00	0,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	16 000,00
	16 000,00	16 000,00

A noter que pour l'ensemble des budgets, il n'est pas prévu de recourir aux procédures d'autorisations de programme (AP) et d'autorisations d'engagement (AE).

6) Les niveaux d'épargne

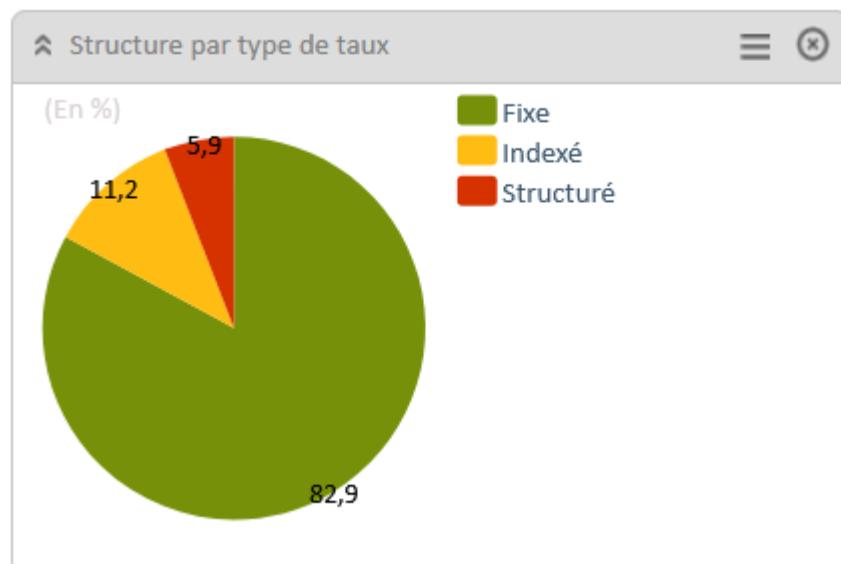
Les niveaux d'épargne sont retracés ci-dessous :

		CA 2024
011 Charges à caractère général		6 660 617 €
012 Charges de personnel		15 321 818 €
014 Atténuations de produits		3 001 715 €
65 Autres charges de gestion courante		1 420 901 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE (A)		26 405 051 €
013 Atténuations de charges		32 778 €
70 Produits services, domaine		2 810 277 €
73 Impôts et taxes		433 502 €
731 Fiscalité locale		21 768 794 €
74 Dotations et participations		6 741 218 €
75 Autres produits de gestion courante		318 855 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE (B)		32 105 425 €
EXCEDENT BRUT COURANT = B-A		5 700 374 €
67 Charges exceptionnelles		4 570 €
77 Produits exceptionnels		9 458 €
Solde exceptionnel		4 888 €
EPARGNE DE GESTION		5 705 263 €
66 Charges financières		403 828 €
EPARGNE BRUTE		5 301 434 €
16 Remboursement capital		2 656 726 €
EPARGNE NETTE		2 644 708 €

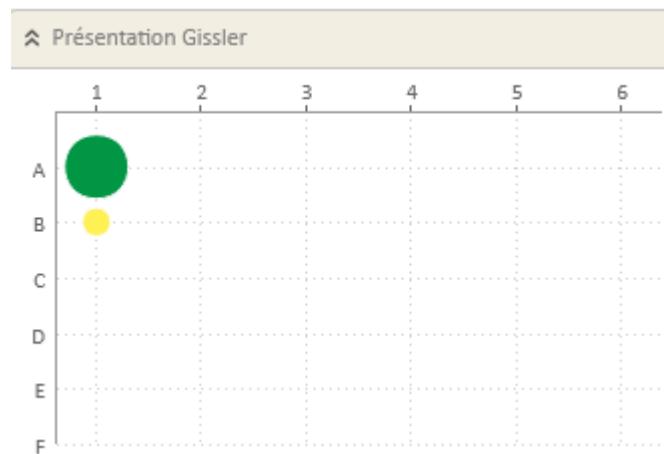
7) L'endettement de la ville d'Auch au 01/01/2026

La situation de la dette de la ville d'Auch est la suivante :

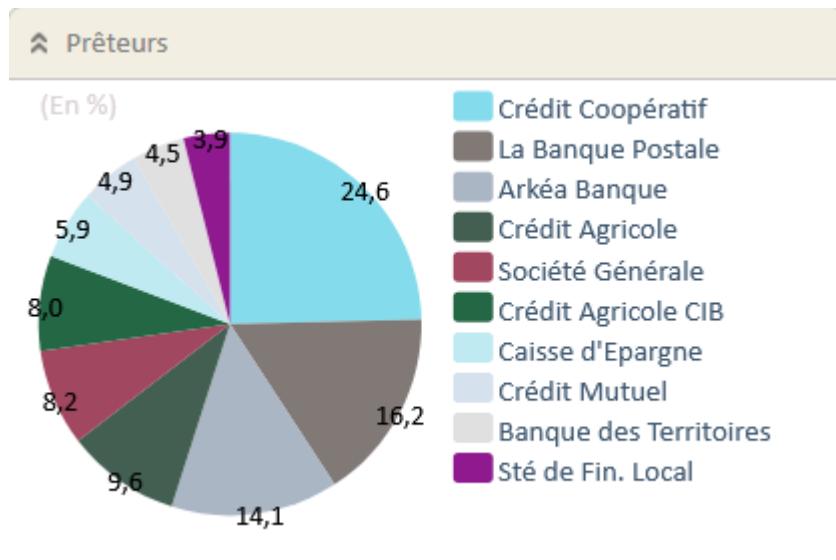
	01/01/2025	01/01/2026	
Encours	20 899 687,95	22 279 239,68	↘
Nbre d'emprunts	21	21	↘
Dispo. Ligne tréso.	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	10 ans 5 mois	10 ans 5 mois	↘
Vie moy. Résiduelle	5 ans 4 mois	5 ans 4 mois	↘
Taux moyen annuel	1,96%	2,08%	↗
Taux act. Résiduel	2,02%	2,10%	→
Taux de marché	2,35%	2,37%	↘
Marge moyenne	0,00%	0,83%	→



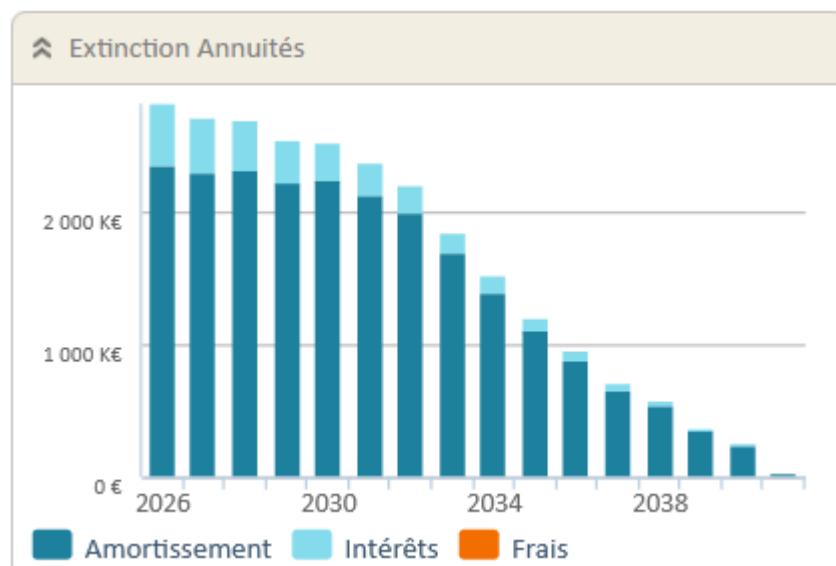
Plus de 94 % de l'encours est classé A1 sur la charte Gissler. Un emprunt structuré est présent dans l'encours à hauteur de 1 312 603,50 €.



La répartition de l'encours par prêteur est la suivante :



L'extinction de l'encours est la suivante :



La capacité de désendettement reste stable se situant à près de 4 ans.

8) Le niveau des taux de taxes foncières

Les taux de fiscalité locale sont les suivants, inchangés :

- Taxe sur les propriétés bâties : 76,61 % ;
- Taxe sur les propriétés non-bâties : 117,49 % ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,39 %.

9) Les principaux ratios

Les principaux ratios 2026 sont les suivants :

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1184,88
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 315,55
3	Dépenses d'équipement brut / population	415,48
4	Encours de dette / population (2) (3)	918,96
5	DGF / population	215,77
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,66%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102,66 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35,06%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	69,85 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9,96%

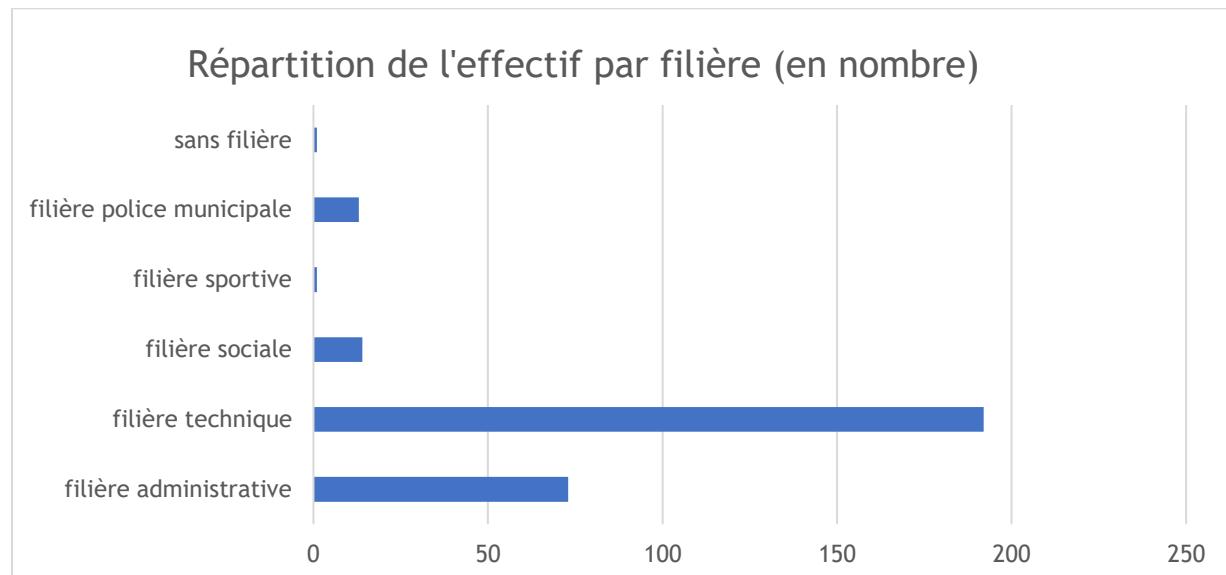
10) Les effectifs de la ville d'Auch

Les dépenses de personnel pour l'année 2026 sont estimées à 16,3 M€, en augmentation de + 2,89 % par rapport au budget primitif 2025.

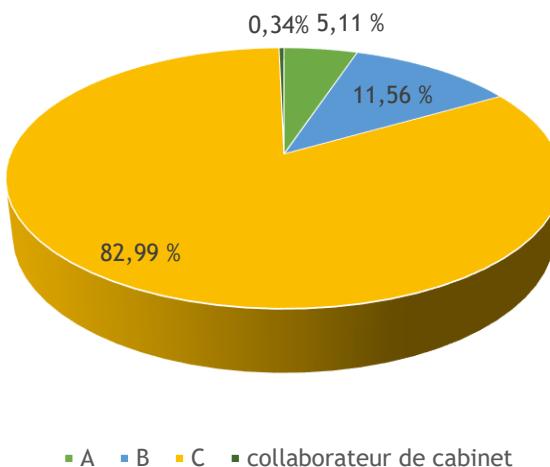
Structure des effectifs de la commune d'Auch

Au 1er janvier 2025, le tableau des effectifs de la ville d'Auch présentait un total de 294 emplois permanents pourvus.

Ces emplois se répartissent en 5 filières et en 3 catégories :



Répartition des emplois par catégories



Catégorie	Nombre d'agents
Catégorie A	15
Catégorie B	34
Catégorie C	244
Collaborateur cabinet	1
Total général	294

L'effectif des contractuels représente, au 30/09/2025, 18,84 % de la masse salariale.

Il est constitué :

- D'emplois non permanents pour les recrutements ponctuels d'agents saisonniers ou remplaçants nécessaires à la continuité des services ;
- De contractuels sur emplois permanents recrutés en l'absence de candidatures de fonctionnaires ;
- D'un emploi de cabinet recruté, après autorisation du conseil municipal, sur la base du décret n° 87-1004 du 16/12/1987.

Au cours de l'année 2025 (jusqu'à octobre 2025) les mouvements au sein des effectifs ont été les suivants :

ARRIVEES : 19

- 6 recrutements par contrat pour pourvoir un poste permanent ;
- 7 mises en stage ;
- 5 mutations ;
- 1 recrutement par voie de détachement en vertu de l'article L 4139-2 du Code de la Défense.

DEPARTS : 16

- 1 démission ;
- 1 fin de contrat ;
- 6 mutations ;
- 6 départs à la retraite ;

- 2 départs à la retraite pour invalidité.

En 2025, la Ville d'Auch a mis à disposition :

- De Grand Auch Cœur de Gascogne : 190 agents appartenant à différents services ;
- Du Centre de Gestion du Gers : 1 agent du service des Ressources Humaines
- Du PETR du Pays d'Auch : agents (service urbanisme, finances et ressources humaines).

La durée effective annuelle du travail est de 1 607 heures.